

maine ?

3. Etes-vous partisan de notre système d'écoles libres ?

4. Etes-vous partisan du maintien de la Bible dans les écoles publiques ?

5. Etes-vous opposé à l'emploi des fonds publics dans un but confessionnel, en particulier pour des écoles ?

6. Etes-vous opposé à l'étroite des fonctions publiques à des catholiques romains ?

Si l'initié répondait d'une façon satisfaisante à ce formulaire *libéral*, il prêtait le serment suivant :

“ En présence du Dieu tout-puissant et devant vous, mes témoins, je jure solennellement de soutenir et défendre la constitution des Etats-Unis et celle de cet Etat, de ne jamais violer le secret de l'Ordre de l'union américaine ; d'obéir à la constitution et aux lois ; de ne jamais voter en connaissance de cause pour un Romain ou papiste ni pour ceux qui favorisent l'Eglise romaine ; de ne point les re commander ni les appuyer pour parvenir à une charge ou à un honneur quelconque, de m'opposer de toutes mes forces à toute tentative d'user des deniers publics dans un but sectaire et de maintenir toujours le grand principe de l'organisation non confessionnelle et libre des écoles : de ne pas permettre que mes enfants reçoivent dans une école catholique l'instruction religieuse ou autre ; de ne jamais initier en connaissance de cause un Romain ou papiste ; de ne jamais révéler ou trahir un secret que j'aurais appris par les travaux de cet ordre ; ou qu'un frère de l'Ordre m'aurait confié ; de ne jamais faire de signes, attouchements, mots de passe ou autres mystères de l'Ordre, un usage qui pourrait en faire connaître la signification à des non initiés. Tout ceci, je le promets et je le jure volontairement, sans hésitation et sans restriction mentale. Ainsi m'aide Dieu. ”

Enfin, après le serment, les membres de l'association entonnaient en chœur la déclaration suivante :

“ Perpétuer l'Union américaine, combattre la puissance de l'Eglise de Rome, soutenir nos écoles libres et nos confessionnelles, combattre l'appropriation des deniers publics à un but sectaire, combattre l'élection des papistes à des emplois publics ; pour cela j'engage ma vie, ma fortune et mon honneur. Ainsi m'aide Dieu. ”

Et voilà, dans un grand pays où fleurit la république, la plus haute expression de la tolérance et de la liberté !

L'Apiculture à la Rivière-Bois-Clair [St. Edouard, comté de Lotbinière]

Monsieur le Rédacteur,

J'espère que vous voudrez bien insérer dans les colonnes de la *Gazette des Campagnes*, les quelques remarques suivantes sur la culture des abeilles, qui se répand dans notre paroisse depuis quelques années. Le résultat obtenu cette année montre le grand avantage que l'on retire de cette culture et sera en même temps un encouragement pour ceux qui voudraient se livrer à cette industrie.

Voici ce qu'ont rapporté 23 ruches, en opération le printemps dernier à St. Edouard : A l'automne nous possédions quarante-quatre (44) ruches, lesquelles estimées à \$4 donnent un montant de \$176. De plus nous avons 700 livres de miel vendu dix-sept centimes par livre, donnant \$119. Ainsi de quatre-vingt huit piastres valant, possédées au printemps, nous réalisons à l'automne un total de \$295, soit un profit net de \$207.

Enhardis par ce beau résultat, plusieurs personnes ont formé une petite compagnie pour cultiver les abeilles et, comptant les ruches qui appartiennent à différents particuliers, il y aura au moins cinquante à soixante ruches en opération le printemps prochain.

Avec votre permission, nous pourrions vous donner de plus

amples détails dans quelque temps, et nous vous tiendrons au courant des progrès qui se feront dans notre paroisse.

UN AGRICULTEUR.

Rivière-Bois-Clair, 19 février 1876.

Rédaction.—Nous remercions notre bienveillant correspondant pour les utiles renseignements qu'il nous donne sur la culture des abeilles dans sa localité. Nous lui sommes entièrement reconnaissant pour l'offre qu'il nous fait de tenir nos lecteurs au fait de cette importante et rémunérative industrie ; nul doute que par ce moyen, notre correspondant induira un grand nombre de cultivateurs à rechercher sur ses traces.

Nous avons toujours regretté que les abeilles ne fussent pas cultivées sur une plus grande échelle dans notre pays. Il est vrai que toutes les localités ne conviennent pas pour l'exploitation de cette industrie ; mais il en est d'autres qui sont admirablement situées pour cela : il suffit d'essayer, et la perte d'une ruche n'est pas si considérable pour qu'on craigne d'en tenter un moins l'essai.

Chaque cultivateur pourrait avoir dans sa propriété ou dans sa ferme quelques ruches, et certes ce serait pour lui une grande jouissance d'avoir toujours à sa disposition de l'excellent miel qu'il pourrait servir régulièrement sur sa table et employer à d'autres usages domestiques, et même à la préparation des remèdes pour les hommes et pour les animaux ; en outre, le miel est d'une vente facile et reçoit un prix très-élevé sur nos marchés. Pourquoi donc s'exposer à dépenser de l'argent pour acheter un objet que l'on peut avoir sans cesse gratuitement sous la main. Vraiment les cultivateurs ont bien peu de prévoyance et souvent beaucoup d'apathie.

Il nous semble que M. les instituteurs (même les institutrices) devraient tous posséder un rucher, car leur instruction et leur intelligence leur permettent d'étudier avec soin les règles propres à les diriger dans l'exploitation de cette industrie si intéressante ; ils serviraient de modèle à tous les cultivateurs de leur localité et contribueraient ainsi à accroître le bien-être des populations.

L'apiculture est la seule industrie agricole que l'on puisse exercer à la campagne sans posséder de propriétés, car les abeilles, ces charmantes petites bêtes, ont le privilège de butiner partout sans voler personne ; nous croyons même qu'elles rendent des services, car, en voltigeant d'une fleur à l'autre, leurs ailes se couvrent de pollen ou poussière prolifique contenue dans les organes mâles, et, en les portant sur les organes femelles, elles rendent la fécondation plus complète.

Il existe donc une double raison pour cultiver les abeilles, puisque tout en augmentant la production des arbres à fruit, des sarrazins, etc, par une espèce de fécondation artificielle, elles donnent encore par elles-mêmes un produit excellent et recherché par le commerce : le miel et la cire.

On ne saurait pas généralement qu'il existe une aussi grande quantité de plantes dont les fleurs servent à la nourriture des abeilles ; nous croyons utile d'en donner ici la nomenclature, et nos lecteurs comprendront que l'apiculture bien conduite serait de nature à leur procurer de grandes ressources.

Voici la liste des plantes mellifères : Colza, navets, chou cultivé, montarde des champs, montarde cultivée, ronce, framboisier, cerisier, poirier, pommier, prunier, bruyère, buis, grosellier, érable, marronnier, tilleul, sarrazin, tym, menthe, sautois, luzerne, trèfle blanc, trèfle alsique, vesce, l'averelle, etc.

Il est facile à voir, par la liste de ces plantes, que les abeilles trouvent partout à butiner. Nous devons même observer qu'il existe encore une multitude d'autres fleurs sur lesquelles ces intéressantes petites bêtes prennent leur nourriture.

L'exemple que l'on nous donne à la Rivière-Bois-Clair est bien propre à nous faire tenter l'essai. A l'œuvre donc, cultivateurs

Blé-carié

M. le Rédacteur,

J'ai récolté une cinquantaine de minots de blé cette année et je crois qu'il y a au moins le sixième de blé-noir, et la plupart des cultivateurs de St. Thomas sont dans le même cas que moi